

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 12 JUILLET 2023

Date de la convocation
6.07.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 28

L'an deux mille vingt trois
le douze juillet,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGAULT,
Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER, Mme PELLETIER,
Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME,
M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. JAGER, Mme VAUCELLE, Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, Mme FERRE, Mme LIEBOT.

Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Joël DAZAS

Pouvoir de Mme Bernadette VAUCELLE à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de M. Jacques VIVIER à M. Philippe RIGAULT

Pouvoir de Mme Marie FERRE à Mme Pascale PELLETIER

Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandra PROD'HOMME

OBJET DE LA DELIBERATION :

Restauration scolaire : Tarifs 2023/2024

Mme Nathalie LEGEARD, Adjointe au maire, donne lecture du rapport suivant :

La compétence Restauration Scolaire étant une compétence Ville depuis le
1^{er} janvier 2023, la commune doit désormais se prononcer sur la tarification.

Il est proposé de procéder à la révision des tarifs à appliquer au 1^{er} septembre
2023, pour l'année scolaire 2023/2024, à savoir :

Section maternelle

⇒ Le repas 3.94 €

Section élémentaire

⇒ Le repas 4.31 €

Repas enseignants

6.18 €

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : 17 JUIL. 2023

Publié le : 17 JUIL. 2023

Notifié le :

Accueils de loisirs

⇒ Repas enfants	6.23 €
⇒ Repas animateurs ALSH	6.46 €
⇒ Goûters centre de loisirs	0.58 €

Fourniture de lait pour écoles 0.79 €

Personnes âgées

⇒ Carte de 6 repas	51.18 €
--------------------	---------

Repas invité 12.33 €

Boissons

⇒ ¼ de vin	0.80 €
⇒ Café (servi à table)	0.80 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Éducation » en date du 29 juin 2023,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ces tarifs.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

